

Le Conseil Citoyen, une instance de la politique de la ville

Référentiel : cahier 2

Les signataires du Contrat de Ville
et le lexique de la Politique de la Ville



Préambule



L'Association [Empreintes Citoyennes](#) a vocation de soutenir le pouvoir d'agir des citoyens et la prise en compte de leur expertise d'usage.

Dans le cadre de la politique de la ville, l'association accompagne depuis 2015 la constitution, la formation, et les actions de conseillers citoyens (plus de 1000 conseillers citoyens accompagnés en 2018). En qualité d'acteur engagé l'association Empreintes Citoyennes met à disposition, en partenariat avec le réseau conseils-citoyens.fr, librement son référentiel pédagogique. Au fil des cahiers qui diffusés vous découvrirez ...

- La politique de la ville 30/09/18
- Le lexique de la politique de la ville 31/10/18
- Le Conseil Citoyen et le Conseiller Citoyen 30/11/18
- Devenir un acteur de la Politique de la Ville 31/12/18
- Etablir une charte de fonctionnement 31/01/19
- Etablir un état des lieux partagé et déterminer les priorités 28/02/19
- Construire une action en faveur de la politique de la ville 31/03/19
- Faire connaître et reconnaître le Conseil Citoyen 30/04/19
- Recruter des nouveau conseillers citoyens 31/05/19

Sommaire



- **Les signataires du contrat de ville** **P4**
- **Lexique de la politique de la ville (50 essentiels)** **P6**

Les signataires du contrat de ville



- **La Ville** : le maire pilote et coordonne le contrat sur son territoire.
- **L'agglo** : Elle coordonne le contrat de ville à l'échelle intercommunale
- **Le Conseil départemental** : Il soutient selon les champs de compétences la programmation de la Politique de la ville
- **Le Conseil Régional** : Il soutient selon les champs de compétences la programmation de la Politique de la ville
- **L'Etat** (représenté par préfecture) : Il coordonne en lien avec les partenaires des contrats de ville l'action des services de l'État et assurer la présence de l'État dans les quartiers prioritaires,
- **Le CGET** : commissariat à l'égalité des territoires, représenté par la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. www.cget.gouv.fr

Les signataires du contrat de ville



- **l'ANRU** : Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain. www.anru.fr
- **Les bailleurs**
- **l'Académie** (Education Nationale)
- **la Caisse des dépôts** (groupe public, avec des missions d'intérêt général)
- **La CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)
- **L'ARS** (Agence Régionale de Santé)
- Le **Pôle Emploi**
- La **Mission Locale ...**

Lexique de la politique de la ville



Sigle	Signification	Définition
ANRU	Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain	C'est l'Agence qui au niveau national finance les opérations de renouvellement urbain dans les quartiers. Guichet unique pour le PNRU.
ACSÉ	Agence pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances	Remplacée en 2014 par le CGET. (cf.CGET)
ASV	Atelier Santé Ville	C'est un dispositif permettant de coordonner les actions de santé qui se déroulent dans les quartiers prioritaires. C'est le volet santé du contrat de ville.
BOP 147	Budget Opérationnel de Programme N°147	C'est le budget de l'Etat au niveau national qui est réservé pour la politique de la ville. On appelle ce budget des « crédits spécifiques » car ils sont spécifiquement et uniquement dédiés aux quartiers prioritaires. Il s'agit donc de moyens « en plus ».
CAF	Caisse d'Allocations Familiales	C'est la partie « famille » de la sécurité sociale. Elle s'occupe notamment des allocations familiales, mais finance aussi les centres sociaux, des MJC, etc.
CD	Conseil Départemental	Il s'agit de l'administration du département, que l'on appelait avant « Conseil Général ». Le Département s'occupe notamment de l'action sociale (RSA, aide sociale à l'enfance, PMI), des collèges (construction, entretien) et des routes départementales.
CDV	Contrat De Ville	C'est le document signé par tous les partenaires. Ce document explique les objectifs du territoire pour améliorer la situation des quartiers en difficulté.
CGET	Commissariat Général à l'Égalité des Territoires	Ce sont les services administratifs et techniques du Ministre de la Ville. Il s'agit d'une administration nationale.
CIEC	Comité Interministériel pour l'Égalité et la Citoyenneté.	Réunion de l'ensemble des Ministres autour du Premier Ministre pour prendre des décisions nationales, notamment pour la politique de la ville.
CIV	Comité Interministériel des Villes	Réunion de l'ensemble des Ministres autour du Ministre de la Ville, pour prendre des décisions nationales, uniquement sur la politique de la ville.

Lexique de la politique de la ville



Sigle	Signification	Définition
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement Scolaire	Piloté par la Caf, le dispositif, hors temps scolaire propose aux parents un soutien dans leur rôle éducatif, et un accompagnement scolaire personnalisé de l'enfant au sein de groupes de travail restreints.
CLS	Contrat Local de Santé	C'est le document dans lequel figure les priorités de santé du territoire et ce que font les différents acteurs pour y travailler.
CLSPD ou CISPD	Conseil Local (ou Intercommunal) de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.	C'est l'instance qui se réunit pour discuter de prévention de la délinquance et de sécurité sur le territoire. On y trouve la mairie, la police, la justice, etc.
CNV	Conseil national des Villes	Créé en 1988, il est placé auprès du Premier ministre, il contribue à la définition des grandes orientations de la politique de la ville.
Contrat de ville		Créés en 1989, puis remplacés par les CUCS de 2007 à 2013, ils sont aujourd'hui de retour.
COPIL	Comité de Pilotage	C'est l'instance de décision du contrat de ville, où se réunissent tous les représentants des administrations signataires du contrat (élu, Préfet...).
COTECH	Comité Technique	C'est l'instance de travail du contrat de ville, où se réunissent les équipes techniques (professionnels) des administrations concernées.
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Elle gère les personnes qui ont une assurance maladie et travaille également sur la prévention de la santé (organisation de dépistages, etc.).
CPER	Contrat de Plan Etat Région	C'est un document dans lequel sont définis les projets d'aménagement du territoire régional pour les 6 prochaines années, projets que l'Etat et le Conseil Régional s'engagent à financer en partie.
CR	Conseil Régional	Il s'agit de l'administration de la Région. La Région s'occupe notamment des lycées, du développement économique, des transports, etc. Elle gère aussi une partie des crédits européens (FEDER, INTERREG).

Lexique de la politique de la ville



Sigle	Signification	Définition
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement Scolaire	Piloté par la Caf, le dispositif, hors temps scolaire propose aux parents un soutien dans leur rôle éducatif, et un accompagnement scolaire personnalisé de l'enfant au sein de groupes de travail restreints.
CLS	Contrat Local de Santé	C'est le document dans lequel figure les priorités de santé du territoire et ce que font les différents acteurs pour y travailler.
CNV	Conseil national des Villes	Créé en 1988, il est placé auprès du Premier ministre, il contribue à la définition des grandes orientations de la politique de la ville.
Contrat de ville		Créés en 1989, puis remplacés par les CUCS de 2007 à 2013, ils sont aujourd'hui de retour.
COFIL	Comité de Pilotage	C'est l'instance de décision du contrat de ville, où se réunissent tous les représentants des administrations signataires du contrat (élus, Préfet...).
COTECH	Comité Technique	C'est l'instance de travail du contrat de ville, où se réunissent les équipes techniques (professionnels) des administrations concernées.
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	Elle gère les personnes qui ont une assurance maladie et travaille également sur la prévention de la santé (organisation de dépistages, etc.).
CPER	Contrat de Plan Etat Région	C'est un document dans lequel sont définis les projets d'aménagement du territoire régional pour les 6 prochaines années, projets que l'Etat et le Conseil Régional s'engagent à financer en partie.
CR	Conseil Régional	Il s'agit de l'administration de la Région. La Région s'occupe notamment des lycées, du développement économique, des transports, etc. Elle gère aussi une partie des crédits européens (FEDER, INTERREG).
DJSCS	Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale	Ce sont les services départementaux de l'Etat qui s'occupent de cohésion sociale. Une mission « politique de la ville » gère les crédits spécifiques (budgets) qui financent les actions pour les quartiers prioritaires.

Lexique de la politique de la ville



Sigle	Signification	Définition
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer	Ce sont les services départementaux de l'Etat qui s'occupent de l'urbain et notamment du Renouveau Urbain dans les quartiers prioritaires.
DP	Délégué du Préfet ou Délégué de la Préfète	Agent représentant l'Etat dans les quartiers prioritaires.
DPV	Dotation Politique de la Ville	Crédit de l'Etat destiné aux communes ayant un ou plusieurs QPV présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants. C'est le préfet qui attribue cette subvention à des projets qui : se rattachent au contrat de ville ; dans les QPV ou en périphérie ; et concerner l'éducation, la culture, le développement économique, la santé, la sécurité et le social.
DRE (ou PRE)	Dispositif de Réussite Educative	C'est un dispositif permettant d'accompagner les enfants les plus en difficultés des quartiers, ainsi que leur famille, pour favoriser leur réussite scolaire.
DC	Droit Commun	Ce sont les politiques publiques « normales », qui concernent tout le territoire et non pas uniquement les quartiers prioritaires. Par exemple, la politique santé du Ministère de la santé est une politique de droit commun, alors que l'Atelier Santé Ville (ASV) est un dispositif « spécifique », qui ne s'adresse qu'au quartier prioritaire.
DSQ	Développement Social des Quartiers	Mis en œuvre à la suite du rapport d'Hubert Dubedout, 1983.
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale	Il s'agit de l'intercommunalité, c'est-à-dire d'une administration à l'échelle d'un regroupement de communes, qui peut être de plusieurs tailles : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine ou métropole.
FPH	Fonds de Participation des Habitants	Enveloppe destinée à soutenir les initiatives des habitants par un moyen simple ; et permettre la mise en responsabilité des habitants et des associations par un mode de financement souple et rapide d'actions portées par eux. Diversement gérée et utilisée selon les quartiers
GUP/GSUP	Gestion Urbaine de Proximité / Gestion sociale et urbaine de proximité	C'est l'action qui consiste à améliorer le cadre de vie d'un quartier, notamment en le gérant et en l'entretenant au quotidien mais aussi pendant les chantiers de renouvellement urbain par exemple.
ITI	Investissement Territorial Intégré	Convention entre l'intercommunalité et le Conseil Régional permettant de monter des projets pour les quartiers prioritaires, notamment grâce à des crédits européens.

Lexique de la politique de la ville



Sigle	Signification	Définition
LCD	Lutte Contre les Discriminations	Cela consiste à agir contre les discriminations, qui sont punies par la loi.
PNRU	Programme National de Rénovation Urbaine.	Mis en place en 2003 par la loi Borloo. « Vise à restructurer, dans un objectif de mixité sociale et de développement durable, les quartiers classés en ZUS ».
NPNRU	Nouveau Programme National de Renouveau Urbain	C'est l'ensemble de tous les projets de renouvellement urbain de France entre 2015 et 2025 (environ), géré par l'ANRU au niveau national.
ODJ	Ordre Du Jour	C'est le programme d'une réunion, la liste des sujets qui vont être abordés.
OVV	Opération Ville Vie Vacances	Programme de prévention destiné à offrir en priorité aux jeunes les plus fragilisés ou qui développent des conduites à risques et qui ne sont pas accueillis dans les structures d'animation ordinaires, la possibilité de s'investir dans un projet, de pratiquer des activités culturelles, sportives et de loisirs, de vivre un temps fort dans le cadre d'un parcours d'insertion.
PIA	Programme d'Investissement d'Avenir	Ensemble de financements destinés à relancer l'économie puis à maintenir la reprise depuis 2009, autour d'axes stratégiques tels que l'Enseignement supérieur, les filières innovantes, le développement durable, le numérique, la santé et les biotechnologies.
PRE (ou DRE)	Programme de Réussite Educative	C'est un dispositif permettant d'accompagner les enfants les plus en difficultés des quartiers ainsi que leur famille, pour favoriser leur réussite scolaire.
PRU	Projet de Rénovation Urbaine	Programme de transformation des quartiers les plus fragiles (QPV), l'effort porte sur les logements, les équipements publics et les aménagements urbains.
PV	Politique de la ville.	C'est l'ensemble des actions qui sont organisées dans les « quartiers prioritaires », pour que ces quartiers qui ont des difficultés aillent mieux.
QP(V)	Quartier Prioritaire (de la politique de la Ville)	Ce sont les quartiers qui ont été reconnus « prioritaires » par l'Etat parce qu'ils cumulaient des difficultés sociales.

Lexique de la politique de la ville



Sigle	Signification	Définition
REP ou REP+	Réseau d'Éducation Prioritaire	Ce sont les établissements scolaires qui bénéficient de mesures spécifiques pour avoir les mêmes chances que les autres établissements en termes d'éducation.
RU	Renouvellement Urbain	C'est l'action publique qui consiste à améliorer la situation d'un quartier en travaillant sur l'urbain : réhabilitation de logements, déconstruction/reconstruction, diversification du type d'habitat, réorganisation de la voirie, etc.
SRU	Solidarité et Renouvellement Urbain (loi)	Élaborée en 2000 autour de trois thèmes : solidarité, développement durable, renforcement de la démocratie et de la décentralisation.
TFPB	Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	Les bailleurs sociaux propriétaires dans un quartier prioritaire bénéficient d'un abattement de 30 % sur la TFPB pour les impositions des années 2016 à 2020. Deux conditions : avoir signé le contrat de ville et une convention d'utilisation (entretien et gestion du parc immobilier en vue d'améliorer la qualité du service rendu aux locataires).
ZEP	Zone d'Éducation Prioritaire	Créées en 1981 et abrogées en 2006-2007. Zone dans lesquelles sont situés des établissements scolaires dotés de moyens supplémentaires et d'une plus grande autonomie pour faire face à des difficultés d'ordre scolaire et social,
ZFU	Zone Franche Urbaine	Sous-ensemble des ZRU. Créées en 1996 et supprimées en 2014, elles étaient au nombre de 100. Les entreprises qui s'y installaient pouvaient y obtenir des exonérations fiscales.
ZRU	Zone de Redynamisation Urbaine	Sous-ensemble des ZUS. Également supprimées en 2014, elles étaient au nombre de 416
ZUS	Zone Urbaine Sensible	Créées en 1996 et supprimées en 2014 (remplacées par le contrat de ville). Elles étaient au nombre de 751. Comprennent les ZRU, qui elles mêmes englobent les ZFU.

